

Papeete, le 09 mars 2023

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du comité syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **mardi 07 mars 2023 à 9h00 à la Mairie de Papeete** :

- **Délibération n°05/2023** prenant acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023;
- **Délibération n°06/2023** Relative au Marché de Traitement des déchets de Catégorie 3 (inertes) ;

Le registre des délibérations du comité syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Président

Monsieur Jules IENFA

